

AUDIT & PERSPECTIVES

SOCIETE
DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE
REGIONALE DE VERSAILLES

FONDS DE DOTATION RENALOO

29, bis rue Buffont
75005 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Au Conseil d'Administration du Fonds de dotation

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds de dotation RENALOO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 7 Novembre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Saint Cloud, le 7 juin 2025

Le commissaire aux comptes
AUDIT & PERSPECTIVES



Matthieu LEGRAIN
Associé

Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**COMPTES ANNUELS
AU 31 DECEMBRE 2024**

BILAN ACTIF

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

ACTIF	Exercice du 07/11/2023 au 31/12/2024			au
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilitisations incorporelles				
Frais d'etablissement				
Frais de recherche et developpement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilitisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilitisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., materiel et outil. ind.				
Autres				
Immobilitisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reus par legs ou d. dest. à être cedés				
Immobilitisations financieres				
Participations et creances rattachees	15,00		15,00	
Autres titres immobilises				
Prêts				
Autres				
TOTAL (I)	15,00		15,00	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Creances				
Creances clients, usagers et comptes ratt.				
Creances reues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de tresorerie				
Disponibilites	21 336,60		21 336,60	
Charges constatees d'avance				
TOTAL (II)	21 336,60		21 336,60	
Frais d'emission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	21 351,60		21 351,60	

BILAN PASSIF

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

PASSIF		Du 07/11/2023 au 31/12/2024	Du au
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires		15 000,00	
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		2 062,60	
	<i>Situation nette (sous total)</i>	17 062,60	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	17 062,60	
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL (II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
	TOTAL (III)		
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 200,00	
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		89,00	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)	4 289,00	
Ecarts de conversion passif	(V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	21 351,60	

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

	Du 07/11/23 au 31/12/24	Du au	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de biens et services			
Ventes de biens			
<i>Dont ventes de dons en nature</i>			
Ventes de prestations de service			
<i>Dont parrainages</i>			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation			
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	31 000,00		31 000,00
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges			
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits			
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	31 000,00		31 000,00
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variation de stock			
Autres achats et charges externes	4 215,60		4 215,60
Aides financières	25 000,00		25 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés			
Salaires et traitements			
Charges sociales			
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			
Dotations aux provisions			
Reports en fonds dédiés			
Autres charges			
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	29 215,60		29 215,60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 784,40		1 784,40
PRODUITS FINANCIERS			
De participation	371,00		371,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de VMP			
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	371,00		371,00
CHARGES FINANCIÈRES			
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.			
Intérêts et charges assimilées	3,80		3,80
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions de VMP			
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	3,80		3,80
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	367,20		367,20
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	2 151,60		2 151,60

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

	Du 07/11/23 au 31/12/24	Du au	Variation N / N-1 en valeur en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.			
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats (VII)			
Impôts sur les bénéfices (VIII)	89,00		89,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	31 371,00		31 371,00
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	29 308,40		29 308,40
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 062,60		2 062,60

Annexe des comptes annuels

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'objet du fonds de dotation est de recevoir et gérer, en les capitalisant, les biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable, en vue d'utiliser ces biens et leurs revenus au profit d'actions menées dans l'intérêt des patients souffrant d'une pathologie rénale et de leurs proches.

Dans ce cadre, le fonds a pour but exclusif de financer tout projet mené par l'association Renaloo, association à but non lucratif, agréée par le Ministère de la santé en qualité d'association représentant les usagers de la santé.

Le fonds a pour objet d'apporter les moyens financiers supplémentaires susceptibles d'amplifier les activités de Renaloo, pour porter de la manière la plus efficace possible les valeurs et les missions suivantes :

- Apporter soutien, information et accompagnement, aux personnes concernées par l'insuffisance rénale, la dialyse, la transplantation rénale et à leurs proches, pour répondre notamment à leurs besoins sociaux, médicaux, psychologiques, juridiques, financiers et moraux ;*
- Identifier et faire connaître l'ensemble des besoins des personnes concernées par les maladies rénales, l'insuffisance rénale, la dialyse, la transplantation rénale, ainsi que ceux de leurs proches ;*
- Améliorer la qualité des soins et de la vie des personnes concernées par les maladies rénales, l'insuffisance rénale, la dialyse, la transplantation rénale, promouvoir leur autonomie ;*
- Les représenter et défendre leurs droits ;*
- Participer aux évolutions du système de santé et social, dans l'intérêt des personnes concernées par les maladies rénales, la dialyse, la transplantation rénale, en menant toute action visant à l'amélioration des pratiques, des structures ou des réglementations ;*
- Produire, publier et diffuser une information rigoureuse et validée sur tous les aspects des maladies rénales, de l'insuffisance rénale, de la dialyse et de la transplantation, en direction du public le plus large, sous quelque forme que ce soit, notamment par voie digitale, sur support papier ou audiovisuel ;*

Fonds de dotation Renaloo - Mai 2023

- Mener toute action visant à la prévention, au dépistage, à la prise en charge précoce des maladies rénales et de l'insuffisance rénale*
- Mener toute action visant à la promotion du don d'organes ;*
- Contribuer à l'amélioration des connaissances et à la recherche, notamment dans les domaines médico-économique, épidémiologique ou des sciences humaines, sur les impacts des maladies rénales et de leurs traitements sur les personnes qu'elles touchent.*
- Mener des actions de formation en lien avec son objet.*
- Plus généralement, d'engager toutes mesures, démarches et initiatives en vue d'améliorer la qualité des soins des personnes souffrant d'insuffisance rénale et de toutes autres pathologies, collecter et traiter toutes données et produire tous contenus en relation avec l'objet social de l'association, fournir tous conseils, études et recommandations, en particulier dans le domaine du parcours de santé des patients,*

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

leur accompagnement dans l'autonomie en santé, les évolutions du système de santé et social, ainsi que mener toutes actions de démocratie sanitaire au bénéfice des usagers du système de santé, notamment par le recours à tous moyens informatiques ou numériques (web et/ou mobile).

Les moyens d'action du fonds sont le versement de capitaux au fondateur pour financer ses actions au service des patients atteints d'une pathologie rénale et de leurs proches.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :
Octroi d'aides financières à organismes non lucratifs.

Les moyens mis en oeuvre :
Moyens humains et matériels restreints.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

SUR LES FONDS :

VERSEMENTS :

-BRISTOL MYERS SQUIBB SAS	20 000.00
-PFIZER	11 000.00

TOTAL	31 000.00
-------	-----------

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORP.		Frais d'établissement et de développement			
		TOTAL			
CORP.		Autres postes d'immobilisations incorporelles			
		TOTAL			
		Terrains			
		Sur sol propre			
		Constructions			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencets & aménagts construct.			
		Installations techniques, matériel & outillage industriels			
		Inst. générales, agencets & aménagts divers			
		Autres immos corporelles			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique			
		Emballages récupérables & divers			
FIN.		Immobilisations corporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL			
		Participations évaluées par mise en équivalence			
		Autres participations			15
		Autres titres immobilisés			
		Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL			15
		TOTAL GENERAL			15

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des	Réévaluation
			par virt. poste	par cessions	immob. fin ex.	légale/Valeur d'origine
INCORP.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
	Terrains					
CORP.		Sur sol propre				
	Constructions	Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles	Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier				
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
FIN.	Avances et acomptes					
		TOTAL				
	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				15	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL			15	
		TOTAL GENERAL			15	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres				
immobs				
corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.				
Emballages récupérables divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS		REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

Détermination de la valeur actuelle

La valeur d'usage est retenue pour déterminer la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. gales agen. aménag. constr.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Inst. gales agen. aménag. divers				
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et mob. informatique				
Emballages récupérables divers				
Titres mis en équivalence				
Immob. financières				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GÉNÉRAL				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)			
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX				
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			
	(3) Créances reçues par legs ou donations			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	371
TOTAL	371

AVANT. ET RESS. ÉTRANGERS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

TABLEAU DES AVANTAGES ET RESSOURCES PROVENANT DE L'ÉTRANGER

Nous vous informons qu'au titre de cet exercice, nous n'avons pas reçu de virement provenant de l'étranger.

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	4 200	4 200		
Personnel & comptes rattachés				
Sécurité sociale & autr organismes sociaux				
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	89	89		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	4 289	4 289		

renvois

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 200
Dettes fiscales et sociales	89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	4 289

ENGAGEMENTS

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

NEANT.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)						
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL						

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

FONDS DE DOTATION RENALOO

Du 07/11/2023 au 31/12/2024

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

NEANT.

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

